



Heures sup et arrêt maladie

Par **Tithy**, le **06/07/2019** à **15:45**

Bonjour,

je suis en contrat de 20h par semaine soit 86,67h par mois durant la 2 eme semaine de Juin mon employeur m'a fait faire 40h en une semaine et 35 h la suivante sans avoir signé d'avenant , j'ai fait les 40 mais la semaine d'apres Je n'en ai fait que 15 et j'en suite été en arrêt jusqu' à aujourd'hui.

Mes heures sup doivent il être payé ou non vu que au total j'ai fait 75h au lieu de 86,6h sachant que ma convention oblige un maintien de salaire

merci